

TERRAIN DE TENNIS

Règlements

- La priorité est accordée à la programmation des activités du service des loisirs et aux réservations. Pour connaître les disponibilités, consultez l'horaire de la semaine à la réception du camping ou sur notre site internet;
- Un participant peut uniquement réserver pour la saison complète. Pour les autres plages horaires, la loi du premier arrivé, premier servi s'applique;
- S'il y a un retard de la part des participants lors d'une réservation, ceux-ci perdent leur réservation si la période de retard est d'un minimum de 15 minutes;
- Il est important d'être chaussé adéquatement pour votre sécurité ainsi que pour la protection du revêtement;
- Animaux, vélos, trottinettes, patins ou planches à roulettes, nourriture, boissons alcoolisées et contenants de verre sont formellement interdits en tout temps sur le terrain de tennis;
- Le respect des gens, des équipements et du matériel est primordial;
- Pour obtenir les équipements de pickleball, présentez-vous à la réception du camping;
- Jetez vos déchets aux endroits appropriés.

La municipalité se dégage de toutes responsabilités découlant de l'utilisation du terrain de tennis.

Pour faire une réservation pour la saison estivale complète :

Téléphonez au 418 247-3060 poste 228 et réservez votre terrain selon les disponibilités.

